

# Les gares de Grenoble font peau neuve



>> La nouvelle gare routière de Grenoble sera opérationnelle à partir de juin 2015.

**A Grenoble, les gares SNCF et routière vont faire l'objet d'importants travaux de rénovation pour accueillir un nombre grandissant de voyageurs et répondre aux nouveaux modes de déplacement.**

Une nouvelle page d'urbanisme va bientôt se tourner dans la capitale des Alpes. Dans trois ans, les usagers du pôle gares de Grenoble, gare routière/gare SNCF, ne reconnaîtront certainement plus cet ensemble de verre et d'acier, construit en 1968, à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver, et, pour la gare routière, en 1986, parallèlement à l'arrivée de la première ligne du tramway.

Pour faire face aux fortes perspectives de croissance du nombre de voyageurs et adapter cet outil aux modes de transports alternatifs — tram, bus, car, vélo, marche à pied... —, un nouveau pôle d'échange multimodal va être construit en lieu et place des

infrastructures actuelles. Les travaux, qui ont débuté au mois de juin, vont s'échelonner jusqu'en décembre 2016 pour un montant estimé à 34,5 millions d'euros. Plusieurs entreprises publiques et collectivités locales sont engagées dans ce vaste chantier de restructuration, dont le Conseil général.

## Une nouvelle gare routière

Autorité organisatrice des transports routiers interurbains, le Conseil général va démolir le bâtiment actuel de la gare routière, pour en construire un nouveau l'été prochain, plus fonctionnel et situé plus au nord. Un impératif pour dégager l'espace nécessaire

à la construction d'un parking-silo à vélos entre les deux gares et les projets futurs de création de nouvelles voies ferrées.

Le bâtiment abritera, au rez-de-chaussée, un espace d'attente lumineux et confortable et, dans ses étages, les locaux dédiés à l'exploitant et aux conducteurs. La capacité de la gare routière et l'accueil des personnes à mobilité réduite seront également améliorés, avec l'aménagement de cinq quais désormais accessibles. Le système d'exploitation sera modernisé pour permettre une information en temps réel des voyageurs. Enfin, un cheminement piétonnier couvert permettra aux usagers de rejoindre la gare SNCF où ils trouveront conseils et vente des billets au sein d'un guichet unique.

## 1 140 places en silos pour les vélos !

Parallèlement aux travaux du Conseil général, la SNCF va conduire le réaménagement intérieur du bâtiment voyageurs et créer une nouvelle entrée, côté Europole, afin de mieux répartir le trafic passager de part et d'autre des voies ferrées. Prévue pour accueillir, en 1968, 12 000 voyageurs/jour, la gare de Grenoble absorbe actuellement 25 000 voyageurs/jour, avec des prévisions estimées à 57 000 voyageurs/jour d'ici à 2030 ! Enfin, une fois les deux bâtiments

d'accueil voyageurs achevés, des aménagements urbains vont être réalisés, avec la construction de deux parkings-silos pouvant accueillir jusqu'à 590 vélos, la création d'une maison du vélo, le réaménagement des zones de dépose minute et des voies de taxi, le prolongement du passage souterrain au sud de la gare et la création d'un cheminement piétonnier couvert jusqu'à la station de tram. Un projet ambitieux — et très végétalisé — dont l'objectif est de favoriser le report d'un mode de transport à l'autre et proposer des alternatives à l'autosolisme. ■

Richard Juillet



### >> L'avis de



**Didier Rambaud,**  
vice-président du Conseil général chargé  
des déplacements et des transports

### "Favoriser la multimodalité"

Le Conseil général va investir 5,3 millions d'euros dans une nouvelle gare routière dotée d'une salle d'attente plus confortable et d'un système d'information entièrement automatisé. Aujourd'hui, la gare routière c'est 140 000 mouvements de

cars par an, dont 500 par jour en janvier. L'objectif est de favoriser le transport multimodal, autrement dit, de faciliter le passage du car au tram, du tram au train ou du train au vélo et de limiter ainsi le recours à la voiture individuelle.

### >> Repères

#### Qui finance quoi ?

Le budget du nouveau pôle d'échange intermodal de Grenoble s'élève à 34,5 millions d'euros, répartis comme suit :

- Conseil général de l'Isère : 5,27 millions d'euros.
- Région Rhône-Alpes : 6,94 millions d'euros
- SNCF : 6,23 millions d'euros
- Grenoble Alpes Métropole : 6,1 millions d'euros
- Ville de Grenoble : 6,1 millions d'euros
- Etat : 2,87 millions d'euros
- Réseau ferré de France : 0,95 million d'euros